

la perdra de vue si elle cesse elle-même de le voir, s'enfonce la tête dans le sable.

Il est facile, en effet, de se convaincre, que notre situation financière est encore solide, que notre conseil municipal est au moins aussi bien composé que celui de Montréal, et que ceux de ses membres qui sont des hommes distingués ailleurs, ne perdent pas la tête en y entrant, qu'ils administrent aussi bien sous le nom de conseillers ou d'échevins, qu'ils le pourraient faire sous celui de commissaires.

II.

D'abord, notre situation financière est-elle aussi mauvaise qu'on le prétend ? Il suffit, pour se convaincre du contraire, de jeter les yeux sur les cotes de la bourse. Elles nous font connaître le crédit des différents corps publics, et l'on sait que le crédit est un indicateur presque infallible de la situation financière des villes et des individus. Or, malgré tout le mal que, depuis cinq ans, on n'a cessé de dire de notre administration municipale, malgré les cris de gaspillage, de vol, de ruine, de banqueroute, partis d'individus qu'on pouvait supposer bien informés, et qui se sont fait entendre jusque dans le parlement, qu'y voyons-nous ? Nos bons sont encore cotés de 93 à 98, pendant que ceux de Montréal sont cotés à 104, ceux de Toronto à 93, ceux d'Ottawa à 91.

Nous pouvons donc être assurés de ce côté pour le moment. Mais, sommes-nous en danger pour l'avenir, à cause de la manière dont sont administrées nos affaires ? Je n'hésite pas à dire que non.

Examinons la composition du Conseil-de-Ville. A sa tête nous voyons le chef d'une de nos principales maisons de commerce en gros. On pourrait trouver, sans doute, un homme ayant plus de connaissances littéraires que M. Lemesurier. Mais un maire n'a pas pour mission de faire des modèles pour les élèves de rhétorique. C'est un administrateur ; tout ce qu'on peut exiger de lui, c'est la